

## Mesdames et Messieurs

Je focaliserai mon intervention sur Les programmes de mobilité et de formation à l'étranger et leurs perspectives d'évolution future.

Il apparait aujourd'hui, qu'au regard d'une première évaluation menée, et partagée par les établissements universitaires, qu'il est impérieux, de refonder tous les programmes de mobilité et de formation à l'étranger.

Les nouvelles propositions ne doivent pas porter uniquement sur des mesures d'amélioration, mais sur des propositions refondatrices qui concilient à la fois la réduction des ressources et l'élévation du niveau d'efficience d'efficacité et de performance de ces programmes.

Ces programmes qui ont été lancés dans un contexte particulier marqué par le lancement des premières réformes, ne peuvent continuer actuellement à être dupliqués à l'identique, alors que :

- Le contexte a changé.
- L'université algérienne a changé.
- Et les besoins ont évolué.

A toutes ces raisons viennent se greffer de nouvelles contraintes liées à la nouvelle conjoncture marquée par une contraction des ressources extérieures, et par la nécessité impérieuse de rationaliser les dépenses publiques, toutes ces nouvelles contraintes nous interpellent pour mettre en place un nouveau mode de gouvernance et de capitaliser sur les acquis de ces programmes.

A la lumière de ce qui précède, permettez-moi aborder deux volets :

- La présentation des programmes.
- Et la nouvelle vision préconisée.

**S'agissant des programmes : nous avons six (06) programmes**

**Le Programme National Exceptionnel (PNE) :**

Le " Programme National Exceptionnel " figure au premier plan du programme de formation de formateurs du M.E.S.R.S dont la visée est de renforcer les capacités nationales d'encadrement en enseignants de rang magistral.

Ce programme, qui mobilise chaque année 520 bourses dont 400 financées sur fonds propres et 120 dans le cadre de la coopération Algéro-Française, est à son 12<sup>ème</sup> exercice.

Il a permis d'envoyer à l'étranger avec la promotion 2016-2017, **5053** Maitres Assistants et Chargés de Cours et doctorants non salariés, pour finaliser leurs thèses et accéder dans le cadre des procédures en cours au rang magistral.

Sur le plan de l'appréciation générale

Il convient de noter que :

- de 2005 à 2016 : **5053** bourses ont été mobilisées.  
**3978** sur fond Algérien ;  
**1075** sur fond de la coopération française.
- Un taux de déperdition de 0 % et un taux de retour de 100%
- Tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont émarginé à ce programme.

Ce programme s'est déployé sur 25 pays, parmi lesquels les Etats –Unis d'Amérique, le Canada, la Grande Bretagne, la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la Suisse, la Corée du Sud, le Japon et la Chine.

- Répartition par filière pour l'ensemble du programme : 2005-2016
- . Technologie : 1625
- . Sciences Exactes : 1179
- . Sciences Sociales et Humaines : 1658
- . Sciences de la vie : 591

En terme de rendement, ce programme à connu un taux de soutenance de 65,7%

- Pour l'année 2016/2017 :  
714 Enseignants et doctorants ont été mis en route.

### **Le Programme Profas B+: Programme Algéro-Français de soutien à la Mobilité, dans la réalisation de thèses de Doctorat (ex : BAF) :**

Ce programme est considéré comme un des programmes "phares" de la coopération bilatérale, il a contribué depuis son lancement en 1987, à former plus de 10 000 cadres Algériens tous secteurs confondus. Il n'a pas été mis en œuvre en 2013, car une réflexion en profondeur a été engagée par les deux parties en vue de sa refondation.

Ce programme qui privilège l'excellence a été réactivé le 1er Septembre 2014. Des bourses de 06 à 12 mois sont attribuées dans le cadre de ce programme.

Depuis sa réactivation 300 doctorants ont bénéficié de ce programme.

Ce programme a été élargi aux co-tutelles de thèses, il privilège les filières non couvertes par le PNE (Numérique,

changements climatiques, diversification de l'économie algérienne, patrimoine)

### **Le programme Algéro-Français « Profas C+ »:**

#### **d'appui aux projets de partenariats institutionnels « ex. Programme de Spécialisation, destiné aux cadres des administrations publiques (BAF 'C') :**

Ce programme qui vise le renforcement des compétences des cadres des administrations Algériennes, a fait l'objet d'une refondation, il a été repensé dans le cadre « de démarches projets » combinant des interventions à plusieurs niveaux (Formations Spécifiques, échange de bonnes pratiques et de savoir faire, expertise technique et organisationnelle). S'agissant des programmes de formation et de perfectionnement éligibles au Profas C+, ils s'appuieront sur ceux dispensés aux cadres des différents départements ministériels Français, par les établissements spécialisés sous tutelle desdits départements depuis 2014 15 projets ont été lancés.

#### **Le Programme de la catégorie "Étudiants" :**

Ce programme est destiné aux étudiants majors de promotion issus du concours national pour la préparation d'un doctorat.

Le programme phare reste incontestablement le PNE d'anglais exécuté actuellement à 50% de ses capacités.

Dans sont ensemble, ce programme a enregistré un taux de soutenance de 100%, sur 1195 étudiants dont 295 n'ont pas effectué de retour de formation, donc entaché par un taux de déperdition de 25%.

Actuellement le nombre d'étudiants encours de formation est de 810, dans les filières de Maths, d'informatique et d'Anglais.

**Le Programme des congés scientifiques "Année sabbatique" :**

Ce programme a été réactivé au profit des Professeurs et Maîtres de Conférences devant séjourner pour une durée d'une (01) année auprès d'une grande université Algérienne ou étrangère, pour l'acquisition de nouvelles compétences, il convient de noter que 431 professeurs et maîtres de conférences ont bénéficié de ce programme lancé en janvier 2007.

Il est à signaler que ce programme, a été gelé en 2012, en raison de la dépréciation du Dinars, et de la dévalorisation des taux de bourses allouées au rang magistral avant d'être réactiver en 2014. Ce programme a été réactivé après accord de Monsieur le Premier Ministre de relever les taux de bourses de 60%.

A la lumière de l'évaluation des rapports que nous avons reçus, à aucun moment, nous n'avons enregistré la réalisation d'ouvrages de référence ou de projets à visibilité internationale.

En termes d'appréciation d'impact, il s'agit là d'un programme sans aucun rendement qui a enregistré, l'effet d'impact le plus faible et le taux de rentabilité le plus négatif.

## Le Programme des stages de courte durée

Les crédits alloués à ce programme, sont considérables, rien que pour la période 2010-2015, **222 555** stages ont été alloués.

Ce programme a connu un taux de croissance de 91% en raison de la valorisation des taux de bourses.

De 2002 à 2016, environ un demi-million de stages ont été mis à la disposition des établissements universitaires, avec un budget pour 2013-2015 d'environ 120 millions de dollars/an

L'analyse empirique menée sur ces dernières années fait apparaître des reliquats de 40%, ce qui signifie que seules 60% des ressources mises à dispositions ont été utilisées.

En défit des directives adressées aux établissements universitaires pour orienter ce programme par objectifs ciblés, notamment en allouant 50% des moyens aux doctorants, malheureusement ces directives n'ont pas été appliquées dans la plus part des cas.

De plus l'effet d'impact induit par ces stages reste apte à des limites bien précises.

Les moyens drastiques mobilisés dans ce cadre, n'ont pas été à la mesure des ambitions fixées à ce programme au regard des résultats nettement insuffisants obtenus sur le terrain.

Le deuxième volet concerne :

**La nouvelle vision :**

A la lumière de ces premières évaluations, il est proposé de repenser ces programmes dans le cadre d'une nouvelle vision qui va s'appuyer sur le mode projet.

Cette nouvelle démarche va privilégier la mobilité en Algérie autour de trois nouveautés :

- 1) Passer de l'approche individuelle à l'approche projet.
- 2) Passer du concept de formation à l'étranger à celui de complément de formation à l'étranger.
- 3) Passer du financement de bourses individuelles, à celui du financement de projets.

La mobilité sera organisée entièrement en Algérie, ponctuée en cas de besoin par des compléments de formation à l'étranger.

Elle sera organisée autour de projet avec des objectifs, et des motivations clairement définis.

Cette nouvelle approche permettra de mieux cerner les besoins et de faciliter le suivi, et l'évaluation.

Ces projets seront menés dans des laboratoires qui auront une vocation nationale, d'excellence labélisés par la DGRSDT, qui bénéficieront d'un double financement, celui du fond de la recherche et de la coopération.

Les appels à projets seront lancés à travers une plateforme qui précisera toutes les informations relatives :

- aux domaines thématiques.
- aux laboratoires.
- aux équipements.
- aux compétences.
- au degré d'ouverture à l'international.
- aux projets mixtes.
- à la mobilité.

Pour encadrer cette mobilité un certain nombre d'outils d'accompagnement seront mis en place.

- Une charte définissait les droits et obligations de toutes les parties prenantes.
- Le protocole du boursier.
- Le contrat liant le candidat au laboratoire d'accueil.
- Le contrat liant le candidat au sur établissement d'accueil.
- Le contrat liant l'établissement d'origine au laboratoire d'accueil.

Cette nouvelle démarche sera confortée par un double dispositif :

- Un accompagnement pour juguler les insuffisances constatées dans l'utilisation des TIC en tant qu'outil indispensable pour faciliter le travail des doctorants.
- La mise en place d'un ERASMUS National fédérant toutes les compétences nationales et appuyé par des professeurs visiteurs étrangers de haut niveau, pour accompagner les doctorants et les mastèrants pour se familiariser, maîtriser et s'approprier, les outils et les bonnes pratiques relatives à :
  - La méthodologie.

- L'épistémologie de la recherche.
- Les modalités d'exploitation d'un article.
- Les techniques d'exploitation d'un ouvrage et de revues.
- Comment élaborer un projet de recherche.
- L'initiation à l'écriture scientifique.
- Comment les motiver à aller vers l'international, pour aller vers la formation d'une nouvelle génération de chercheurs, ouverte au métier d'enseignement chercheur capable de mobiliser des opportunités internationales.

Pour le cadre juridique, cette démarche nécessite, la révision du cadre juridique notamment le décret présidentiel n° 14-196 du 06 juillet 2014 portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger, pour introduire les bourses de mobilité nationale.

De même qu'elle peut s'appuyer sur les dispositions de la loi d'orientation sur la recherche, qui prévoit cette mobilité.

Pour le mode opérationnel de mise en œuvre :

Seront favorisés les projets qui entreprennent de :

- Favoriser les échanges et réaliser les bons diagnostics, identifier les besoins, partager les expériences ;
- Favoriser la diffusion du savoir, améliorer la production pédagogique, scientifique et l'innovation ;
- Mobiliser l'expertise nécessaire à la formulation des projets structurants, à la modernisation de l'organisation, à la mise en place de dynamiques de management, au suivi-pilotage du projet.
- Renforcer les compétences techniques, scientifiques et managériales.

Ces projets seront assortis de 04 conditions :

- Condition d'engagement
- Condition d'innovation
- Condition d'utilité
- Condition de caractère structurant du projet

### **Pour ce qui est des modalités pratiques de mise en œuvre des projets**

Le projet sera présenté à l'aide d'un cadre logique. Ce cadre logique démontrera que le projet est conçu comme un ensemble finalisé d'activités et d'actions visant des objectifs déterminés, doté d'une organisation, d'un système de pilotage et de management, Il comportera :

- Un diagnostic.
- Le choix d'une stratégie et de méthodes d'intervention.
- La définition du mode de gouvernance du projet.
- L'objectif principal.
- Les objectifs spécifiques.
- Le calendrier d'exécution prévisionnel des activités.
- Les besoins en termes de moyens nécessaires.

**Je vous remercie**